

« Chacun est responsable de tout devant tous »

INAUGURATION DU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

(Genève, 29 octobre 1988)

Le Musée international de la Croix-Rouge a été inauguré le 29 octobre 1988 en présence de représentants des autorités fédérales et cantonales suisses, de membres des Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève et de représentants du CICR, de la Ligue et de nombreuses Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Aboutissement de douze ans d'efforts continus, le Musée dont le but initial était de donner à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge un moyen de se faire mieux connaître, de récolter des fonds et de motiver la jeunesse, veut non seulement témoigner de la création et de l'expansion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais surtout rendre hommage à l'humanité de l'homme à travers les siècles. Comme l'a souligné le président de la Confédération suisse, M. Otto Stich, qui a coupé le ruban inaugural, le Musée international de la Croix-Rouge est «le témoin du geste, de la parole et du regard qui, à travers les guerres, les désastres et la brutalité, aident et sauvent».

Telle est en effet la caractéristique de ce Musée qui n'est pas un musée de la guerre et de la violence, mais se veut avant tout le musée du geste humanitaire.

*
* * *

Il convient de rappeler ici qu'après mise au concours du projet en 1979, c'est le projet des architectes suisses, Pierre Zoelly, Georges Haefeli et Michel Girardet qui avait été finalement retenu, se rapprochant le plus, dans la forme et dans l'esprit, du programme envisagé par la Fondation du Musée créée pour réaliser le projet.

La première pierre avait été officiellement posée en novembre 1985, lors d'une cérémonie à laquelle participaient Nancy Reagan et Raïssa Gorbatchev. Le matériel réuni est venu de l'Europe entière et des Etats-Unis, ainsi que des archives du CICR, d'où ont été sélectionnés un certain nombre de documents historiques, photos et films.

Le Musée a été réalisé indépendamment du Mouvement. A aucun moment, la Fondation du Musée, présidée par M. Philippe de Weck, n'a sollicité ses diverses composantes, ni d'ailleurs le grand public. Les 24 millions de francs

suisses nécessaires à la réalisation du projet ont été collectés auprès de sources publiques et privées ainsi que de gouvernements. La Confédération suisse, le Canton et la Ville de Genève ont pour leur part contribué pour quelque 7,5 millions de francs suisses.

*
* *

Enfoui dans une colline où se dresse le siège du CICR, le Musée s'ouvre par un atrium où se mêlent harmonieusement le béton, le verre et la lumière. Sa structure est divisée en onze grandes zones d'exposition et les techniques muséologiques de pointe y sont utilisées afin d'évoquer l'humanité de l'homme, et la manière dont le Mouvement a su canaliser cette qualité universelle.

Le visiteur est tout d'abord confronté à des reproductions de gestes et de coutumes de clémence spontanée qui, dans toutes les civilisations, ont illustré la volonté de sauvegarder la vie et de secourir sans discrimination. Il revivra ensuite en «diaporama» l'enfer de Solférino et l'initiative d'Henry Dunant qui annonce la fondation de la Croix-Rouge. Le développement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, son travail pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, ses activités dans les situations de conflits et de catastrophes naturelles jusqu'à l'époque actuelle sont ensuite présentées par des films d'archives, des reconstitutions, des montages photographiques et iconographiques.

On remarquera ici la collection intégrale des 7 millions de fiches constituées pendant la Première Guerre mondiale par l'Agence centrale des prisonniers de guerre; là un radiogramme de 72 mètres de long envoyé en 1943 au CICR par les Américains pour indiquer les noms de 2341 prisonniers de guerre allemands transférés aux Etats-Unis, là encore la reconstitution exacte d'une cellule de 4 m² dans laquelle un délégué du CICR découvrit 17 détenus politiques enfermés pendant plusieurs mois. Tous ces gestes de vie de la Croix-Rouge ont été accomplis au cours d'événements qui ont jalonné l'histoire de l'humanité depuis 1863 et qui sont gravés sur un mur, le «mur du temps».

Comme l'a écrit Laurent Marti, directeur du Musée: «Guerre, catastrophes, épidémies, massacres, génocides, drames sociaux ou individuels, tel est le «mur du temps», de la condition humaine. Dans ce tissu d'absurdités, de violences ou de fatalités, la main qui se tend, le bras qui soutient, le bistouri qui sauve, le regard qui réchauffe, le mot qui respecte, l'oreille qui écoute, le sourire qui ressuscite... sont autant de gestes de vie».

*
* *

Ce Musée veut davantage suggérer qu'expliquer, il n'accumule ni les reliques ni les documents, mais par le recours aux techniques audiovisuelles les plus sophistiquées (utilisation de tables lumineuses suspendues, de panneaux de photos traitées au scanner et au jet d'encre sur tulle et présentés en couches superposées), par un jeu subtil d'ombre et de lumière, il veut montrer — et il y réussit parfaitement — tout ce qui incite l'homme à aider son semblable. En sollicitant le visiteur dans chaque secteur, en faisant appel à ses sens, à son émotion, en stimulant sa réflexion, il cherche à faire participer chacun et chacune au geste humanitaire. Écoutons encore Laurent Marti: «Le Musée se veut un cheminement, qui laisse le visiteur sur une impression de gravité, d'importance, mais non de désespoir. S'il est porteur d'un message, celui-ci est double: message d'espoir en dépit de difficultés considérables, et message d'ouverture vers la paix dès lors que l'on a pris conscience de la portée de la phrase de Dostoïevski, gravée en lettres capitales à l'entrée du Musée: «Chacun est responsable de tout devant tous».*

* Voir également l'interview accordée à la *Revue* par Laurent Marti in *RICR*, n° 773, septembre-octobre 1988, pp. 471-475.

Le Musée que dirige M. Laurent Marti assisté de M. Jean-Pierre Gaume, conservateur et d'une soixantaine de volontaires est situé au numéro 17, avenue de la Paix, à Genève. Il est ouvert au public tous les jours (sauf le mardi), de 10 h à 17 h. Le prix d'entrée pour les adultes est fixé à 10 francs. Des réductions sont possibles selon usage ou accord. Des traductions résumées en dix langues sont à la disposition des visiteurs. Les textes et les légendes sont rédigés en français, en allemand et en anglais. Des expositions temporaires sont prévues dans un espace spécialement créé pour elles.